

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 659 052 B2

(12)

NOUVEAU FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention de la
décision concernant l'opposition:
17.01.2001 Bulletin 2001/03

(51) Int Cl.7: **A45D 44/00**, A61K 7/00,
A61K 7/46

(45) Mention de la délivrance du brevet:
01.05.1996 Bulletin 1996/18

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/BE93/00059

(21) Numéro de dépôt: **93918813.2**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 94/05182 (17.03.1994 Gazette 1994/07)

(22) Date de dépôt: **09.09.1993**

(54) **DISPOSITIF D'ECHANTILLONNAGE POUR PARFUM**

PARFÜMSPROBENAHMEVORRICHTUNG

SAMPLING DEVICE FOR PERFUME

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LI NL PT SE

(72) Inventeur: **VANBRAEKEL, Alexandre**
B-7700 Mouscron (BE)

(30) Priorité: **09.09.1992 BE 9200792**

(74) Mandataire: **Schmitz, Yvon et al**
Gevers & Vander Haeghen,
Patent Attorneys,
Rue de Livourne 7
1060 Brussels (BE)

(43) Date de publication de la demande:
28.06.1995 Bulletin 1995/26

(73) Titulaire: **VANBRAEKEL, Alexandre**
B-7700 Mouscron (BE)

(56) Documents cités:
EP-A- 0 189 656 EP-A- 0 269 203
EP-A- 0 378 411 US-A- 5 055 216

EP 0 659 052 B2

Description

[0001] La présente invention est relative à un dispositif d'échantillonnage pour parfum, par exemple du type que l'on fixe à l'intérieur de dépliant, brochures, encarts de magazine, imprimés de vente directe, cartelettes échantillon, préalablement imprimés. EP-A-0 378 411 décrit un tel dispositif.

[0002] Il existe actuellement plusieurs moyens d'échantillonner des parfums. Ceux-ci sont constitués par des flacons miniatures et des tubes d'échantillonnage, dont le principal inconvénient est qu'ils sont coûteux, par des tampons imprégnés en sachets et des pochettes, également onéreuses, ces pochettes et sachets entraînant notamment des problèmes de pose lors de la réalisation de dépliant, brochures, etc. Il existe également des cartes parfumées et des dépliant avec un rabat à détacher sous lequel le parfum, préparé à partir de l'huile essentielle sous la forme d'une pâte ("slurry"), est réalisé par micro-encapsulation et déposé en bandes, le rabat protecteur dégageant l'odeur du parfum lorsqu'il est arraché. Ces deux moyens n'offrent cependant pas la possibilité d'essayer le parfum sur la peau et, par conséquent, de transférer une quantité suffisante de produit sur la peau. Le parfum peut en outre se mélanger aux odeurs d'encre et de papier.

[0003] La présente invention a pour but de remédier aux inconvénients précités et de prévoir un dispositif d'échantillonnage pour parfum, extrêmement économique, permettant en outre de faire, dans des conditions d'hygiène absolues, l'essai individuel et jetable d'un parfum, dont l'odeur ne sera jamais altérée par les matières utilisées et le support de présentation. Le dispositif de l'invention permet également l'incorporation de plusieurs parfums.

[0004] A cet effet, suivant l'invention, le dispositif comprend les caractéristiques de la revendication 1.

[0005] Suivant un mode de réalisation de l'invention, le gel comprend, outre le parfum, un agent augmentant la viscosité, un émulsifiant, un émollient, un liant biodégradable et de l'eau.

[0006] Suivant un mode de réalisation particulièrement avantageux de l'invention, le gel comprend entre 1,5 et 3 % de parfum, entre 0,2 et 0,6 % d'agent augmentant la viscosité, entre 2 et 5 % d'émulsifiant, entre 0,1 et 0,5 % d'émollient, entre 15 et 30 % de liant biodégradable et le reste en eau, ces pourcentages étant pris par rapport au poids total du gel.

[0007] Suivant un autre mode de réalisation de l'invention, la pellicule de support est oléophobe et est en aluminium ou polyéthylène traité et la pellicule protectrice détachable est oléophile et est en aluminium ou polyéthylène traité.

[0008] Suivant un autre mode de réalisation particulièrement avantageux de l'invention, la pellicule protectrice recouvre entièrement la pellicule de support d'échantillon et est d'une superficie plus grande que celle-ci.

[0009] D'autres détails et particularités de l'invention ressortiront de la description des dessins annexés au présent mémoire, qui représentent, à titre d'exemple non limitatif, une forme particulière de l'objet de l'invention.

[0010] La figure 1 est une vue de dessus d'un dispositif d'échantillonnage pour parfum de l'invention.

[0011] La figure 2 est une vue en coupe prise suivant les lignes II-II de la figure 1.

[0012] Dans les deux figures précitées, les mêmes notations de référence désignent des éléments identiques ou analogues.

[0013] Le dispositif d'échantillonnage pour parfum, représenté à la figure 1, comprend une pellicule de support 1 d'échantillon de parfum, adhérent grâce à un filet ou cordon de colle 2 à une feuille de présentation 3, telle que de papier, de carton ou analogue, comportant des inscriptions 4, comme, par exemple, un texte publicitaire se rapportant au parfum présenté, un échantillon de parfum 5 appliqué sur la pellicule de support 1 et une pellicule protectrice 6 détachable appliquée sur l'échantillon de parfum 5. L'échantillon de parfum 5 est sous la forme d'un gel caractéristique comprenant, outre le parfum, un agent augmentant la viscosité, un émulsifiant, un émollient, un liant biodégradable et de l'eau, le gel comprenant avantageusement suivant l'invention entre 1,5 et 3 % de parfum, entre 0,2 et 0,6 % d'agent augmentant la viscosité, entre 2 et 5 % d'émulsifiant, entre 0,1 et 0,5 % d'émollient, entre 15 et 30 % de liant biodégradable et le reste en eau, ces pourcentages étant pris par rapport au poids total du gel. C'est ainsi que grâce à la composition particulière de l'échantillon de parfum sous la forme de gel, lorsque l'on procède au retrait de la pellicule protectrice détachable 6 de la pellicule de support 1, la pellicule protectrice entraîne l'enlèvement du parfum de la pellicule de support 1, l'échantillon de parfum 5 adhérent à la pellicule protectrice et permettant ainsi l'essai du parfum par application et/ou léger frottement sur la peau.

[0014] La pellicule de support 1 ne doit pas nécessairement être collée à la feuille de présentation 3 à l'aide d'un cordon ou filet de colle, sa face destinée à adhérer à ladite feuille pouvant être, par exemple, autocollante. Avantageusement, cette pellicule de support est en une matière oléophobe ou comprend une telle matière, c'est-à-dire en une matière refusant les corps gras et, par conséquent, les huiles essentielles ou parfums. Une matière convenant à cet égard est l'aluminium ou le polyéthylène traité pour ce type d'application. On notera également que cette pellicule de support peut être opaque, par exemple blanche, argentée, ou transparente, suivant l'application envisagée. La pellicule protectrice 6 est un film, opaque ou non, de préférence de plus grande dimension que la pellicule de support 1, de manière à pouvoir être détachée facilement de cette dernière. Cette pellicule protectrice comprendra de préférence une matière oléophile ou sera faite d'une matière, par exemple de l'aluminium ou du polyéthylène traité,

permettant de maintenir le gel de parfum sur sa face en contact avec celui-ci. Elle n'adhère à la pellicule de support ou inférieure 1 que par la consistance spécifique de l'huile essentielle sous la forme de gel ou d'émulsion. Comme on vient de le préciser, lors du retrait de la pellicule protectrice ou supérieure 6, la totalité de l'huile essentielle traitée 5 se sépare de la pellicule de support ou inférieure 1 pour n'adhérer qu'à la pellicule protectrice. Cette pellicule protectrice permet ainsi l'essai du parfum par application sur la peau. Lorsque, comme dans le cas du dispositif d'échantillonnage représenté, la pellicule protectrice recouvre entièrement la pellicule de support d'échantillon et est d'une superficie plus grande que celle-ci, des points de colle 7 sont prévus sur la feuille de présentation 3 pour faire adhérer directement la pellicule protectrice 6 à cette dernière, dans le cas où l'on souhaiterait renforcer l'adhérence, obtenue essentiellement par capillarité, entre les deux pellicules. Comme on peut le voir à la figure 1, ces points de collage 7 sont situés sur la feuille de présentation pour permettre de faire adhérer directement le bord 8 de la pellicule protectrice dépassant de la pellicule de support, à la feuille de présentation. Les pellicules 1 et 6 ainsi que les traits de colle 2 et 7 seront inodores pour ne pas altérer le parfum à essayer.

[0015] La pellicule de support 1 n'est pas imprimée mais la pellicule protectrice 6 peut être imprimée sur sa face extérieure, c'est-à-dire sur sa face qui n'est pas directement en contact avec l'échantillon de parfum 5. De ce fait, l'impression n'est pas en contact avec le parfum et la peau. La feuille protectrice 6 peut être découpée à la forme voulue, par exemple rectangulaire, comme dans le cas envisagé. C'est ainsi qu'elle pourrait être incorporée à un concept graphique et à la mise en page de la feuille de présentation imprimée.

[0016] La figure 2 permet de voir, en coupe transversale, et à plus grande échelle, l'application sur la feuille de présentation 3, du dispositif d'échantillonnage de l'invention constitué de la pellicule de support 1, de l'échantillon de parfum 5 et de la pellicule protectrice 6.

[0017] Outre les nombreux avantages conférés par le dispositif d'échantillonnage de l'invention, cités précédemment, on notera également que l'échantillon de parfum est déposé sans ajout de colle ou d'autres fixateurs et que le dispositif reste inodore tant que la pellicule protectrice n'a pas été détachée, c'est-à-dire qu'en fait le parfum conserve toute sa fragrance et qu'il ne se dénature pas, les pellicules utilisées évitant l'évaporation et le durcissement du gel. De plus, la préparation du gel entraîne une très faible consommation d'huile essentielle (entre 1,5 et 3 % du poids du gel) comparativement aux dispositifs classiques. On pourrait bien entendu également concevoir plusieurs échantillons distincts de parfum appliqués sur la feuille de support, de manière à permettre ainsi une comparaison des différents parfums.

[0018] On notera également que lorsque la feuille de présentation 1 comporte des inscriptions ou est imprimée,

comme dans le cas prévu, les pellicules de support d'échantillon 1 et protectrice 6 peuvent être transparentes pour permettre la lecture des inscriptions. On utilisera toutefois avantageusement des pellicules opaques.

[0019] Le dispositif d'échantillonnage pour parfum de l'invention constitue en fait un moyen d'échantillonnage extrêmement économique et facile à utiliser, et permettant de faire, dans des conditions d'hygiène parfaites, l'essai individuel d'un ou de plusieurs parfums. Ainsi qu'on l'a déjà mentionné précédemment, on pourrait envisager plusieurs applications différentes à l'intérieur de dépliant, brochures, magazines et imprimés de toutes sortes.

[0020] Il doit être entendu que la présente invention n'est en aucune façon limitée aux formes de réalisation ci-dessus et que bien des modifications peuvent y être apportées sans sortir du cadre du présent brevet.

[0021] C'est ainsi que le dispositif de l'invention n'est pas nécessairement limité à l'échantillonnage de parfum mais pourra, bien entendu, être également utilisé pour l'échantillonnage d'eaux de toilette et d'eaux de parfum. Le terme "parfum" tel qu'il est utilisé dans le cadre de la présente invention couvre, par conséquent, non seulement les parfums, quelles que soient leurs origines, mais également les eaux de toilette et les eaux de parfum.

Revendications

1. Dispositif d'échantillonnage pour parfum, comprenant une pellicule de support (1), destinée à adhérer à une feuille de présentation (3), telle que de papier, carton, au moins un échantillon de parfum (5) supporté sur la pellicule de support (1), et une pellicule protectrice détachable (6) qui est appliquée sur l'échantillon et qui, lors de son détachement, entraîne avec elle de l'échantillon de parfum (5),

caractérisé en ce que chaque échantillon de parfum supporté est sous la forme d'un gel non encapsulé et exempt de microcapsules et en ce que la pellicule protectrice détachable maintient le gel d'échantillon(s) de parfum en adhérence sur sa face en contact avec lui, lors de son retrait de la pellicule de support, en séparant ainsi le ou les échantillons de parfum de cette dernière et en permettant alors l'essai du ou des parfums par application sur la peau.

2. Dispositif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la pellicule protectrice (6) recouvre entièrement la pellicule de support d'échantillon (1) et est d'une superficie plus grande que celle-ci.
3. Dispositif suivant la revendication 2, caractérisé en ce que la pellicule protectrice (6) adhère directe-

ment à la feuille de présentation (3).

4. Dispositif suivant la revendication 3, caractérisé en ce que des points de collage (7) sont prévus sur la feuille de présentation (3), ces points étant agencés pour permettre d'y faire adhérer le bord (8) de pellicule protectrice dépassant de la pellicule de support. 5
5. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que la pellicule de support (1) est oléophobe ou comprend une matière oléophobe, de façon à refuser des corps gras, huiles essentielles et parfums. 10
6. Dispositif suivant la revendication 5, caractérisé en ce que ladite pellicule est en aluminium ou du polyéthylène traité. 15
7. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que la pellicule protectrice (6) est oléophile ou comprend une matière oléophile. 20
8. Dispositif suivant la revendication 7, caractérisé en ce que ladite pellicule est en aluminium ou du polyéthylène traité. 25
9. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que le gel comprend, outre le parfum, un agent augmentant la viscosité, un émulsifiant, un émollient, un liant biodégradable et de l'eau. 30
10. Dispositif suivant la revendication 9, caractérisé en ce que le gel comprend entre 1,5 et 3% de parfum, entre 0,2 et 0,6% d'agent augmentant la viscosité, entre 2 et 5% d'émulsifiant, entre 0,1 et 0,5% d'émollient, entre 15 et 30% de liant biodégradable et le reste en eau, ces pourcentages étant pris par rapport au poids total du gel. 35 40
11. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que la pellicule de support (1) d'échantillon de parfum adhère par collage à la feuille de présentation (3). 45
12. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 11, caractérisé en ce qu'il comprend plusieurs échantillons distincts de parfum appliqués sur la feuille de support. 50
13. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 12, caractérisé en ce que les pellicules de support d'échantillon et protectrice susdites sont opaques. 55

Patentansprüche

1. Vorrichtung zur Parfüm-Probennahme, umfassend eine Trägerhaut (1), bestimmt zum Anhaften an einem Präsentationsblatt (3), beispielsweise aus Papier oder Karton, mindestens eine Parfümprobe (5), die auf der Trägerhaut (1) aufgenommen ist, und eine abnehmbare Schutzhaut (6), die auf die Probe aufbringbar ist, und die bei ihrem Lösen die Parfümprobe (5) mitnimmt, **dadurch gekennzeichnet**, daß jede aufgenommene Parfümprobe die Form eines nicht eingekapselten und von Mikrokapseln freien Gels aufweist, und daß die ablösbare Schutzhaut das Gel der Parfümprobe oder -proben an ihrer Fläche berührend haltend hält, wenn sie von der Trägerhaut entfernt wird, um dadurch die Parfümprobe oder -proben von der Trägerhaut zu separieren, dabei aber dennoch ein Ausprobieren des Parfüms oder der Parfüms durch Aufbringen auf Körperhaut ermöglicht. 5
2. Vorrichtung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Schutzhaut (6) die Proben-Trägerhaut (1) vollständig bedeckt und eine größere Oberfläche als letztere aufweist. 10
3. Vorrichtung nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Schutzhaut (6) direkt an dem Präsentationsblatt (3) haftet. 15
4. Vorrichtung nach Anspruch 3, **dadurch gekennzeichnet**, daß auf dem Präsentationsblatt (3) Klebestellen (7) vorgesehen sind, die so angeordnet sind, daß dort der über die Trägerhaut überstehende Rand (8) der Schutzhaut haften kann. 20
5. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 4, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Trägerhaut (1) oleophob ist oder einen oleophoben Stoff aufweist, derart, daß fettige Gegenstände, ölige Substanzen und Parfüme abgestoßen werden. 25
6. Vorrichtung nach Anspruch 5, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Haut aus Aluminium oder aus behandeltem Polyethylen besteht. 30
7. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 6, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Schutzhaut (6) oleophil ist oder ein oleophiles Material aufweist. 35
8. Vorrichtung nach Anspruch 7, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Haut aus Aluminium oder aus behandeltem Polyethylen besteht. 40
9. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 8, **dadurch gekennzeichnet**, daß das Gel außer dem Parfüm ein Mittel zur Steigerung der Viskosität, einen Emulgator, einen Weichmacher, einen biologisch 45 50 55

abbaubares Bindemittel und Wasser enthält.

10. Vorrichtung nach Anspruch 9, **dadurch gekennzeichnet**, daß das Gel zwischen 1,5 und 3% Parfüm, zwischen 0,2 und 0,6% Mittel zur Steigerung der Viskosität, zwischen 2 und 5% Emulgator, zwischen 0,1 und 0,5% Weichmacher, zwischen 15 und 30% biologisch abbaubares Bindemittel und den Rest Wasser enthält, wobei diese Prozentangaben sich auf das Gesamtgewicht des Gels beziehen. 5
11. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 9, **dadurch gekennzeichnet**, daß die Trägerhaut (1) für die Parfümprobe durch Ankleben an dem Präsentationsblatt (3) haftet. 10
12. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 11, **dadurch gekennzeichnet**, daß sie mehrere diskrete Parfümpuben enthält, die auf das Trägerblatt aufgebracht sind. 20
13. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 12, **dadurch gekennzeichnet**, daß Probenträgerhaut und Schutzhaut opak sind. 25

Claims

1. Sampling device for perfume, comprising a backing foil (1) intended to adhere to a presentation sheet (3), such as paper or cardboard, at least one perfume sample (5) supported on the backing foil (1), and a detachable protective foil (6) which is applied over the sample and which, when it is detached, carries away with it the perfume sample (5), characterized in that each supported perfume sample is in the form of an unencapsulated gel devoid of microcapsules and in that the detachable protective foil keeps the gel of perfume sample(s) adhering to its face in contact with the gel when removed from the backing foil, thus separating the perfume sample or samples from the latter and then enabling the perfume or perfumes to be tried out by application to the skin. 30
2. Device according to Claim 1, characterized in that the protective foil (6) entirely covers the sample backing foil (1) and has a larger surface area than the latter. 35
3. Device according to Claim 2, characterized in that the protective foil (6) adheres directly to the presentation sheet (3). 40
4. Device according to Claim 3, characterized in that adhesive spots (7) are provided on the presentation sheet (3), these spots being arranged so as to en- 45

able the protective foil border (8) extending beyond the backing foil to be made to adhere to the sheet.

5. Device according to any one of Claims 1 to 4, characterized in that the backing foil (1) is oleophobic or comprises an oleophobic material, so as to reject fatty substances, essential oils and perfumes. 5
6. Device according to Claim 5, characterized in that the said foil is made of treated polyethylene or aluminium. 10
7. Device according to any one of Claims 1 to 6, characterized in that the protective foil (6) is oleophilic or comprises an oleophilic material. 15
8. Device according to Claim 7, characterized in that the said foil is made of treated polyethylene or aluminium. 20
9. Device according to any one of Claims 1 to 8, characterized in that the gel comprises, in addition to the perfume, a viscosity-enhancing agent, an emulsifier, an emollient, a biodegradable binder and water. 25
10. Device according to Claim 9, characterized in that the gel comprises between 1.5 and 3% of perfume, between 0.2 and 0.6% of viscosity-enhancing agent, between 2 and 5% of emulsifier, between 0.1 and 0.5% of emollient, between 15 and 30% of biodegradable binder and the remainder water, these percentages being taken with respect to the total weight of the gel. 30
11. Device according to any one of Claims 1 to 9, characterized in that the perfume sample backing foil (1) adheres by means of adhesive bonding to the presentation sheet (3). 35
12. Device according to any one of Claims 1 to 11, characterized in that it comprises several separate perfume samples applied to the backing foil. 40
13. Device according to any one of Claims 1 to 12, characterized in that the abovementioned sample backing and protective foils are opaque. 45

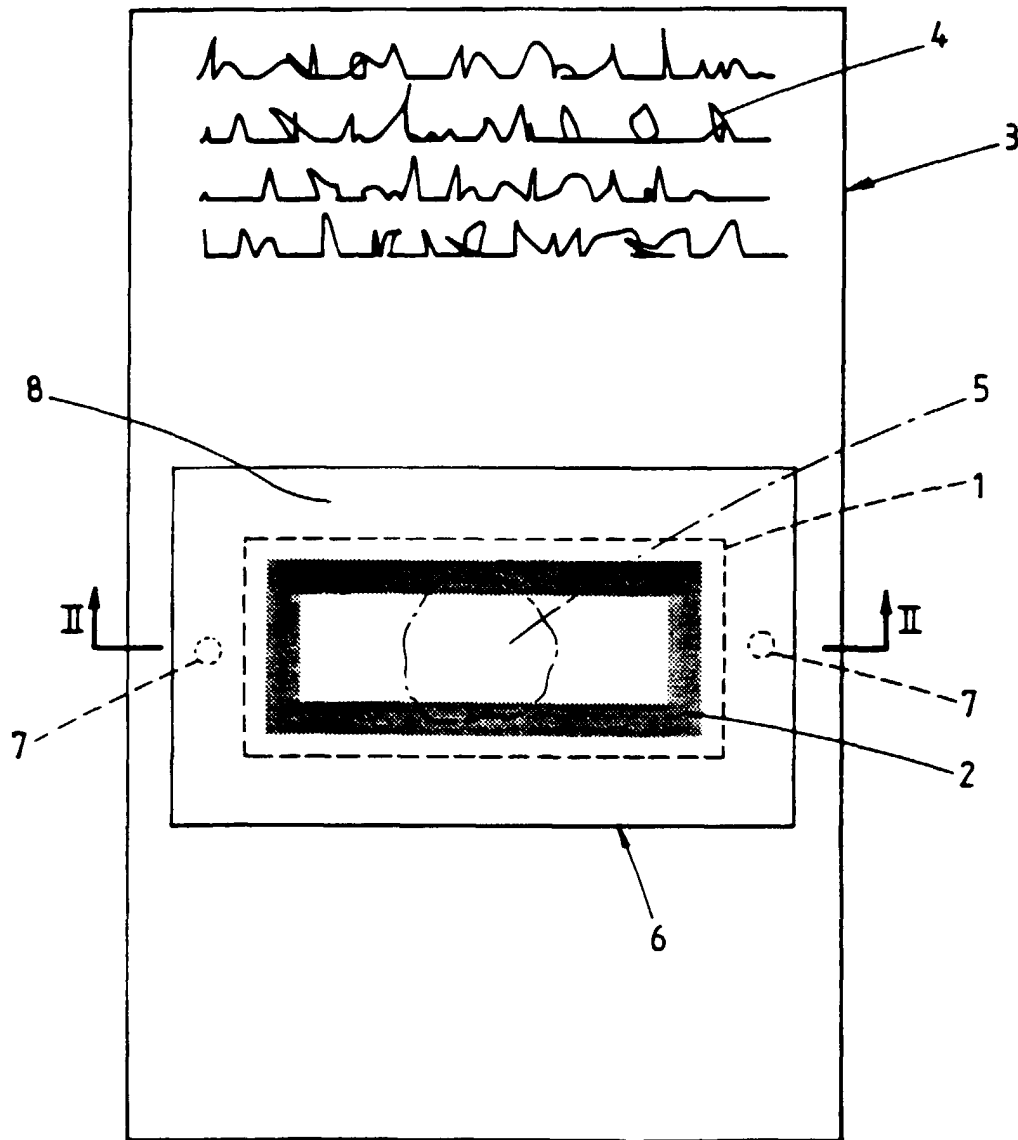


Fig.1

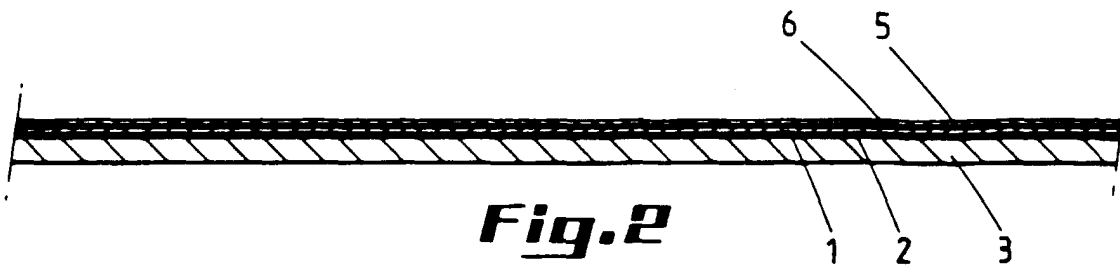


Fig.2